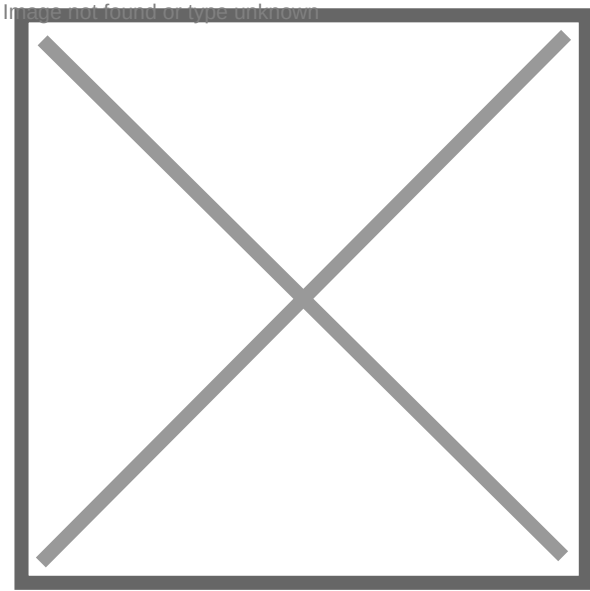




Viol de controle judiciaire

Par **grissou**, le **14/10/2013** à **12:50**

bonjour rnrnj ai été incarcérer pendant 9mois en détention provisoire pour un délit que je l ai pas commis ya pas de preuve pas des écoutes pas de filature ya rien il me reprocher les chefs suivant association malfaiteurs en vue de préparation d un delit puni a 10 ans importation détention de drogue offre ou session acquisition on est 5 personne ke je le conner même pas et je les jamais vue ya pas de drogue ya pas une commission rogatoire moi j ai ramener une voiture de malaga a lyon qu elle été pas vole vient de acheter a malaga 2 jours avant mon arrestation a lyon on me mi dans même cellule avec un provenue de même affaire pendant un mois et demi. après 9 mois de détention provisoire a lyon jai sortie sou contrôle judiciaire vers pau 64000 ou elle habite ma soeure par ce que moi normalement j habite en Espagne et jai une carte résidence espagnole mon problème c que il faut que je signe chaque semaine au commissariat de Pau je peut pas quitter le territoire français par ce que j ai ma femme que elle habite a salamanque en Espagne jais ma mère qui habite au Maroc elle est malade elle suive un traitement médicale chaque mois par ce que elle a une maladie cardiaque le problème que je peut pas travailler en France avec les papier espagnole j ai fait deux demande d autorisation pour quitter le territoire pour voire ma femme et ma mère mais toujours le refus sa fait 4 mois que l affaire est renvoyer au tribunal correctionnelle de Lyon maintenant j ai violé mon contrôle judiciaire je suit au Maroc je travaille pour je peut soigner ma mère et pour que je peut ramasser l argent pour payer mon avocat et j attend seulement la date de jugement pour revenir en France devant la juge je vous le jure que j ai rien avoir avec cette affaire .merci